Nations Unies A/68/665–S/2013/738

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
18 décembre 2013
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-huitième session
Point 42 de l'ordre du jour
Question de Chypre

Conseil de sécurité
Soixante-huitième année

Lettre datée du 13 décembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, dans deux annexes distinctes, la liste des violations de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre commises par la Turquie (voir annexe I) et celle des cas d'utilisation illégale, par des navires de guerre turcs, de ports fermés à la navigation (voir annexe II), pendant le mois de novembre 2013. Il convient par ailleurs de noter que l'aéroport illégal de Tympou est utilisé de façon systématique par des avions de ligne turcs. J'appelle votre attention sur le fait que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre sont systématiquement violées par la Turquie, qui enfreint ouvertement le droit international et menace gravement la sécurité dans l'ensemble de la région.

En référence aux lettres datées du 30 octobre et du 13 novembre 2013, que vous a adressées le Représentant permanent de la Turquie et qui ont été distribuées comme documents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/68/569-S/2013/642 et A/68/587-S/2013/664), où il est affirmé à tort que la République de Chypre aurait refusé de fournir des services de circulation aérienne dans la partie occupée de l'île, je tiens à souligner ce qui suit : après l'invasion de 1974, la Turquie a commencé à s'ingérer dans la région d'information de vol (FIR) de Nicosie. En 1977, l'administration locale subordonnée à la Turquie dans la zone occupée de l'île a publié une consigne aux aviateurs (NOTAM) illégale proclamant la « FIR d'Ercan », qui comprend la partie nord de la FIR de Nicosie. Par la suite, la République de Chypre a publié la NOTAM 014, dans laquelle elle a informé toutes les parties intéressées que les services de circulation aérienne fournis dans la FIR de Nicosie continueraient d'être placés sous la responsabilité des autorités légitimes de l'île. Il convient également de souligner que seules les autorités compétentes (Département de l'aviation civile) de la République de Chypre sont reconnues par les organismes internationaux, à savoir l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Association du transport aérien international, la Fédération internationale des associations de contrôleurs du trafic aérien, l'International

13-62654 (F) 241213 261213

Federation of Air Line Pilots' Associations et l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Nicholas **Emiliou**

Annexe I à la lettre datée du 13 décembre 2013 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies

Violations de l'espace aérien

Date	*Heure*	*Type de violation*
1er novembre 2013	09 h 05-10 h 00	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
4 novembre 2013	11 h 47-12 h 37	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	14 h 41-15 h 35	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
5 novembre 2013	16 h 35-18 h 16	Deux hélicoptères militaires turcs, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
6 novembre 2013	11 h 22-11 h 45	Un avion militaire turc de type B-200, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
	15 h 05-16 h 05	Deux hélicoptères militaires turcs, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la

Date	*Heure*	*Type de violation*
		réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	16 h 37-17 h 43	Un avion militaire turc de type B-200 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
9 novembre 2013	12 h 00-12 h 55	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
11 novembre 2013	14 h 30-15 h 25	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	20 h 13-21 h 53	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
12 novembre 2013	11 h 11-13 h 39	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
	12 h 47-13 h 25	Quatre avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
13 novembre 2013	09 h 19-09 h 36	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne

Date	*Heure*	*Type de violation*
		et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
	09 h 57-10 h 17	Un avion militaire turc de type C-130, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
	10 h 07-11 h 02	Deux hélicoptères militaires turcs de type Cougar, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	10 h 33-11 h 13	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	11 h 39-11 h 54	Un avion militaire turc de type C-130 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	12 h 45-13 h 29	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
14 novembre 2013	07 h 46-08 h 08	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien

Date	*Heure*	*Type de violation*
		de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	09 h 44-10 h 05	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	09 h 50-10 h 17	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
	10 h 58-11 h 15	Un avion militaire turc de type CN-235 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	11 h 35-12 h 18	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	14 h 34-16 h 05	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
	15 h 08-15 h 36	Un avion militaire turc de type F-16, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.

Date	*Heure*	*Type de violation*
	15 h 33-16 h 54	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
15 novembre 2013	08 h 04-09 h 47	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	10 h 16-11 h 50	Deux hélicoptères militaires turcs de type Cougar, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	10 h 29-11 h 27	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	10 h 37-11 h 15	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	11 h 58-12 h 40	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	12 h 20-12 h 48	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact

Date	*Heure*	*Type de violation*
		avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	12 h 59-13 h 14	Un avion militaire turc de type CN-235 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	15 h 28-16 h 00	Un avion militaire turc de type F-16, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
18 novembre 2013	08 h 44-09 h 02	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
	10 h 57-11 h 17	Un avion militaire turc de type C-130, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre, atterrissant à l'aéroport illégal de Tympou.
	11 h 25-11 h 50	Un avion militaire turc de type CN-235 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.

Date	*Heure*	*Type de violation*
	11 h 44-12 h 06	Deux avions militaires turcs de type F-16 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	13 h 56-14 h 10	Un avion militaire turc de type C-130 au départ de l'aéroport illégal de Tympou, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
19 novembre 2013	11 h 24-11 h 57	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
	11 h 39-13 h 15	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
20 novembre 2013	13 h 32-18 h 15	Deux hélicoptères militaires turcs, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	13 h 45-14 h 45	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	15 h 26-16 h 07	Deux avions militaires turcs de type F-16, dépourvus d'autorisation diplomatique et qui n'ont pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, ont pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la

Date	*Heure*	*Type de violation*
		réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
25 novembre 2013	14 h 59-16 h 53	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
26 novembre 2013	09 h 50-11 h 55	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	11 h 40-13 h 32	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
27 novembre 2013	10 h 10-11 h 20	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	11 h 28-12 h 35	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
	15 h 10-16 h 32	Un avion militaire turc de type CN-235, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne.
28 novembre 2013	15 h 03-16 h 15	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la

Date	*Heure*	*Type de violation*
		réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.
29 novembre 2013	10 h 45-12 h 22	Un hélicoptère militaire turc, dépourvu d'autorisation diplomatique et qui n'a pas pris contact avec le Centre de contrôle du secteur de Nicosie, a pénétré dans la FIR de Nicosie et dans l'espace aérien de la République de Chypre, en violation de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre.

Annexe II à la lettre datée du 13 décembre 2013 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies

Violations de l'espace maritime

Dates	*Type de violation*
23 octobre-2 novembre 2013	Une corvette turque de type F-500 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
23 octobre-3 novembre 2013	Une frégate turque de type F-491 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
29 octobre-7 novembre 2013	Un navire-citerne turc de type A-572 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation.
31 octobre-15 novembre 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-348 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
2-7 novembre 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-330 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
6-7 novembre 2013	Une frégate turque de type F-494 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
9-13 novembre 2013	Une corvette turque de type F-500 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
9-22 novembre 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-330 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
14-16 novembre 2013	Une frégate turque de type F-494 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des « festivités » marquant le trentième anniversaire de la déclaration de sécession illégale de la partie occupée de Chypre.
14-16 novembre 2013	Un sous-marin turc de type S-359 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de

Dates	*Type de violation*
	Kerynia, fermé à la navigation, alors qu'il participait à des « festivités » marquant le trentième anniversaire de la déclaration de sécession illégale de la partie occupée de Chypre.
14-26 novembre 2013	Un navire-citerne turc de type A-572 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation.
16-25 novembre 2013	Une frégate turque de type F-494 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
19 novembre 2013	Un bac de transport militaire turc de type A-1600 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation.
21-22 novembre 2013	Un bac de transport militaire turc de type A-1600 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation.
21-23 novembre 2013	Une corvette turque de type F-500 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
22-30 novembre 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-348 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
25 novembre-décembre 2013	Une corvette turque de type F-500 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
26 novembre-décembre 2013	Un sous-marin turc de type S-355 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation.
28 novembre-décembre 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-330 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
29 novembre-décembre 2013	Un remorqueur turc de type A-590 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos, fermé à la navigation.